

Charte de Bonne Conduite



À LIRE ATTENTIVEMENT ET À CONSERVER

*Pour toute information (papiers, compétition, matériels, etc...)
et pour ce qui concerne les entrainements (absences, retards, etc...) merci de nous contacter :*

 decines.dance.twirl@gmail.com

 @Décines Dance Twirl

 @DECINES_DANCE_TWIRL

Fabrice THOMASSET, Coach et Président du Club

 : 06.61.15.41.78

Marie-Laure HAMEL, Secrétaire du Club

 06.85.44.57.86



Charte de bonne conduite



Les pratiquants

- Être ponctuel aux entraînements, ainsi qu'aux compétitions. Prévenir en cas de retard ou d'absence.
- Respecter les règles de politesse en n'oubliant surtout pas de dire bonjour et au revoir à toutes les personnes présentes. Éteindre les portables dès le début des entraînements.
- Venir de façon régulière aux entraînements.
- Être respectueux envers les entraîneurs, partenaires, adversaires, encadrants, juges, spectateurs....
- Dialoguer respectueusement avec mon entraîneur en cas de désaccord.
- Faire les entraînements les cheveux tirés et attachés en chignon, en tenue de sport avec ballerines pour l'école de twirling, et cougars pour les autres. - Prendre soin et entretenir le matériel du club : bâton pour l'école de twirling, veste du club, tee-shirts, et justaucorps.
- Veiller au respect des consignes de sécurité demandées lors des compétitions, en prévenant mon encadrant en cas d'éloignement du groupe (toilettes, boisson, collation, ...).
- Respecter également le gymnase et les véhicules mis à disposition en veillant à leur propreté. Ne pas manger dans le gymnase. Ne pas se changer dans le gymnase (gradins).
- Savoir se tenir correctement lors des démonstrations et compétitions pour donner une bonne image du club et savoir faire preuve de fair-play.
- S'épanouir et fournir le meilleur de soi.

Les parents

- *Amener vos enfants à l'heure aux entraînements.*
- *L'accès aux vestiaires est strictement réservé aux personnes de même sexe*
- *Accompagner et venir rechercher vos enfants à l'intérieur du gymnase.*
- *Saluer toutes les personnes présentes à votre arrivée / départ.*
- *Prévenir une personne de l'encadrement de votre départ.*
- *Signaler au plus tôt toute absence de vos enfants.*
- *Ne pas rester aux entraînements.*
- *Veiller à ce que vos enfants aient bien tout leur équipement (tenue, bâton, ..) et qu'ils soient peignés.*
- *Être à l'écoute des consignes concernant vos enfants. Signaler au plus tôt tout problème intéressant l'encadrement.*
- *Rendre les documents demandés au plus vite.*
- *Ne pas prendre d'engagement sans les tenir, on compte sur vous.*
- *Soutenir vos enfants dans la pratique du twirling, ainsi que lors des compétitions.*
- *Dialoguer courtoisement avec l'entraîneur ou encadrant en cas de désaccord.*
- *Participer à votre niveau à la vie du club.*
- *Afin de garantir un environnement de travail optimal et serein pour les athlètes, les entraîneurs et les bénévoles du club de twirling bâton, il est demandé aux parents de ne pas intervenir dans le déroulement des entraînements et des compétitions. Les décisions techniques et pédagogiques relèvent exclusivement de l'équipe encadrante, composée de professionnels qualifiés. Les parents doivent respecter ces décisions et s'abstenir de donner des instructions ou conseils sportifs aux athlètes durant les séances ou compétitions.*

Toute suggestion ou question concernant la progression de l'enfant ou les méthodes employées doit être adressée directement aux entraîneurs. Cela permet d'éviter toute confusion ou interférence avec les méthodes d'entraînement et d'assurer un cadre sportif respectueux et efficace.

En cas de non-respect, des mesures pourront être prises par la direction du club.

Les entraîneurs

- *Être ponctuel aux entraînements et compétitions, et prévenir au plus tôt tout retard ou absence.*
- *Saluer toutes les personnes présentes à mon arrivée et départ.*
- *S'assurer de la compréhension de mes exigences pour les entraînements et compétitions.*
- *Savoir écouter et prendre en compte les demandes des pratiquants et apporter des réponses à toutes les interrogations.*
- *Dialoguer respectueusement avec les pratiquants en cas de désaccord.*
- *S'adresser aux parents pour donner des informations. Signaler au plus tôt tout problème.*
- *Maintenir une bonne ambiance pendant les entraînements et compétitions.*
- *Accorder à tous les pratiquants la même attention, en dispensant les mêmes enseignements adaptés au niveau de chacun (pas de favoritisme...).*
- *Veiller à la sécurité des pratiquants, et faire respecter les consignes.*
- *Assister, encourager et accompagner tous les pratiquants lors des compétitions.*
- *Veiller à ce que les athlètes n'aient rien oublié dans les vestiaires.*
- *Respecter le gymnase mis à disposition en veillant à sa propreté.*
- *Rendre les infrastructures propres.*
- *Transmettre la passion du twirling à tous les pratiquants.*



Règlement intérieur



Article 1 : Adhérents, entraîneurs, membres du Bureau, parents et plus généralement toutes personnes prenant part aux activités du club doivent connaître et se conformer à ce présent règlement

Article 2 : la saison commence en septembre et finit fin juin. Le club permet de développer parmi la jeunesse féminine et masculine, la technique du twirling bâton, l'éducation physique, la gymnastique, la danse ainsi que la musique pour l'accompagnement de ces disciplines sportives.

Article 3 : le club est affilié à la FFSTB (Fédération Française Sportive de Twirling Bâton), née du regroupement de la FFTB et de la NBTA.

Article 4 : toutes les personnes âgées de plus de 6 ans peuvent adhérer au club (dérogation possible pour les enfants âgés de moins de 6 ans si fratrie).

Article 5 : Les entrainements ont lieu les mardis de 17h à 19h au Gymnase CHAPLIN et les jeudis de 18h à 20h au Gymnase BECQUEREL. Un planning des entrainements sera distribué à la rentrée. Les membres seront prévenus de tout changement d'horaire ou de salle. Ces horaires doivent être respectés par tous.

Article 6 : Le respect du présent règlement implique le respect des horaires. Pour les mineurs, les parents devront s'assurer de la prise en charge des enfants par l'encadrement présent en signalant au dit encadrement son arrivée. De même les parents viendront prévenir de la reprise des enfants en fin de séance. Nous rappelons ici l'importance du début de séance car l'échauffement prévient des risques physiques d'une activité sportive à froid.

Tout retard ou absence, devra être signalé au plus tôt sur le groupe Whatsapp ou par mail decines.dance.twirl@gmail.com ou par téléphone à Fabrice THOMASSET (Coach et Président du Club) 06.61.15.41.78

Article 7 : Le club et ses dirigeants se déchargent de toute responsabilité au-delà de 15 minutes d'attente après la fin des entrainements ou des compétitions. Passé ce délai, les enfants seront conduits au commissariat de police de Remiremont.

Article 8 : Toutes absences ou retards sans justificatif et de manière répétée pourra être un motif de renvoi sur décision du Bureau. En cas de manque d'assiduité flagrant, les entraîneurs en informeront le Bureau qui statuera sur le sort de l'athlète.

Article 9 : Tenue aux entrainements : pour la pratique du twirling, chaque adhérent doit avoir une tenue adaptée, à savoir : Short, leggings ou jogging, teeshirt, ballerines ou cougars (à usage réservé pour la séance), cheveux attachés (obligatoire).

Article 10 : Les accessoires n'ayant pas traits à la pratique, tels que téléphone, chewing-gum, bracelets, chapeau, foulard, boucles d'oreilles pendantes, etc ... devront être déposés avant l'entrainement.

Article 11 : Les règles de politesse, de courtoisie et de respect de la vie courante seront de mise durant la séance. L'autorité sportive des entraîneurs ne pourra être remise en cause par les adhérents et les parents. Toute discussion devra se faire en dehors des horaires de la séance.

Article 12 : Le plus grand soin sera accordé au matériel prêté par le club (bâton, survêtements, ...). La veste, les maillots et le pantalon prêtés par le club seront à usage exclusif pour les compétitions, et lors des manifestations. Ils sont prêtés contre **une caution de 40 euros. (Caution encaissée et rendue lors de la restitution du survêtement intact)**. Les cautions seront remboursées à la fin de la saison, après le 1er juillet. Ces derniers peuvent aussi être achetés, pour cela prendre contact avec nous.

ILS NE SONT EN AUCUN CAS UTILISABLES A DES FINS PERSONELLES.

Article 13 : Il sera demandé aux adhérents de respecter scrupuleusement les consignes de sécurité demandées lors des compétitions et des entraînements (prévenir l'encadrement de tous déplacements).

Article 14 : les twirleurs s'engagent à participer aux différentes compétitions les concernant et proposées en début d'année par le club.

Article 15 : Le prix de la cotisation est établi comme suit :

- Un tarif « Loisirs » à 135 Euros (sans stage, ni compétition).
- Un tarif « Compétition » à 200 Euros.
- Un tarif « fratrie Compétition » à 180€ pour le deuxième enfant, 170€ pour le troisième, 160€ le quatrième.

Le règlement de la cotisation pourra se faire en une ou deux fois à la demande.

Article 18 : Tarifs des entrées aux compétitions :

Les twirleurs inscrits à la compétition ne payent pas leur entrée.

Pour les accompagnateurs, il est possible d'acquiescer une licence supporter valable pour toute la saison, pour la somme de **20 euros**. Cette licence vous permet de bénéficier des tarifs fédérés.

Article 19 : Pour toutes informations sur le club et sur les déplacements de l'année, sur les plannings, etc... pensez à consulter nos pages facebook et instagram

@Décines Dance Twirl

@DECINES_DANCE_TWIRL

Article 20 : En cas d'abandon avant la fin de la saison, les frais engagés par le club seront facturés aux parents.

Le Président, Fabrice THOMASSET

